

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MAI 2010 A 20 HEURES 30

Compte rendu de la séance ordinaire

Membres Présents :

M VELAY, Maire.

**Mmes MERLE et MARTIN PASCAL ; MM VEDRINES – MARTIN et CAPELIER, Adjoints,
Mme DESSAINT, Conseillère municipale déléguée,**

**Mme ROUME ; MM ANDRE - BENOIT – CAPONI - CHABROL - DELORME – PERRI et
RIGAL.**

Absents excusés ayant donné procuration :

Mme ROSTAGNO à M VEDRINES ; M LAPIERRE à M CHABROL.

Absent excusé : M PUEL

Monsieur Mathieu RIGAL a été élu Secrétaire de séance.



Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante une proposition d'additif à l'ordre du jour portant sur des dossiers en cours pour lesquels des éléments nouveaux sont parvenus aux services municipaux après l'établissement de l'ordre du jour de la présente séance. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil décide d'adopter l'additif suivant à l'ordre du jour :

- *Convention pour la maintenance des horodateurs*
- *Convention avec le PNC pour la mise à disposition de la salle de la Genette verte*
- *Convention partenariale avec la commune de Bédouès pour l'accueil des élèves scolarisés*
- *Modification de la régie d'avance du complexe culturel*
- *Plan de numérotation de lotissements et de voiries communales*
- *Demande de soutien pour une famille menacée d'expulsion (Réseau Education sans frontière)*
- *Convention avec l'association les Tortues branchées – renouvellement 2010-2014*
- *Décision modificative : prise en compte du montant du plafond de la participation définitive du plafonnement au titre de la TVA de la TP (réforme de la TP de 2005)*

Monsieur le Maire souligne la réussite de la journée commémorative du 8 mai 2010 qui a mobilisé les forces vives locales et a été unanimement appréciée par tous.



I – ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2010 :

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 AVRIL 2010 à 20 heures 30. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte ce Procès-verbal à l'unanimité des votants.

.../...

II – AFFAIRES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

Monsieur le Maire et les conseillers en charge des affaires concernées, présentent les dossiers suivants :

1 – Modalités d'intervention dans les cimetières, en application du règlement municipal :

Monsieur le Maire rappelle qu'un règlement communal des cimetières a été adopté en 2000 et qu'en vertu de ce dernier, les interventions réalisées par les particuliers ou les entreprises sur les monuments sont soumises à déclaration préalable auprès des services de la Mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'adopter un formulaire standard de déclaration d'intervention qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} juin 2010. Une information à destination des usagers et des professionnels sera également apposée à l'entrée des cimetières.

2 – Point sur les travaux de la Communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn :

Monsieur le Maire et Christian ANDRE, vice-président de la communauté de communes, font le point sur les dossiers communautaires en cours :

- zone d'activité économique : réception des travaux de viabilisation et de voirie.
- vote du budget primitif 2010 et majoration proportionnelle des taux de 2%.
- compte-rendus des séances ordinaires des 15 avril et 19 mai 2010.

3 – Point sur les travaux du Sictom des Bassins du Haut Tarn :

Monsieur Michel CHABROL, Président du Sictom fait le point sur les dossiers syndicaux en cours et présente les décisions prises lors de la séance ordinaire du Conseil syndical du 31 mars 2010. Il invite également la Commune de Florac à terminer les travaux d'amélioration des points de collecte des déchets ménagers, engagés à l'automne 2009. Le Maire assure que la seconde tranche de ces travaux est programmée et sera terminée avant l'été.

4 – Point sur les autres dossiers communaux et intercommunaux :

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement des projets en cours :

- Maison de santé de proximité : l'assistant au maître d'ouvrage, Monsieur Gilbert PEDRA, remettra début juin un pré programme établi à partir des besoins recensés des professionnels médicaux et paramédicaux. La Commune, en liaison avec l'hôpital local et l'association pôle de santé, a pris rang pour un financement au titre du pôle d'excellence rurale (deuxième vague 2010).
- Ecole nationale des GRIMP : le projet a été validé et le tour de table financier est en cours de bouclage entre l'Etat, la Région, le Département, le SDIS de La Lozère et la Commune.

5 – Droit de priorité de la Commune sur la cession d'un immeuble appartenant à l'Etat :

Monsieur le Maire expose que l'Etat envisage de céder un terrain bâti de 1.747 m² (partie bâtie de 148 m²) et qu'au titre du droit de priorité, la Commune est prioritaire pour acquérir ce bien. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et considérant la double opportunité du terrain constructible et du bâti pouvant servir à la création de deux logements sociaux, décide de faire valoir le droit de priorité de la commune et mandate Monsieur le Maire pour qu'il négocie avec le service France domaines le prix de cession de ce bien.

III – COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PUBLIPROMOTION :

Monsieur François CAPELIER, Adjoint en charge de ce dossier, présente les travaux de la Commission de travail :

1 – Organisation de la journée des bergers 2010 (à la suite de la réunion de travail du 19 mai) :

Monsieur CAPELIER expose l'état d'avancement du projet de journée des bergers qui serait organisée en 2010, en liaison avec le Parc national des Cévennes.

.../...

Il rappelle que l'édition 2010 serait en fait la préfiguration d'une manifestation annuelle plus importante qui pourrait être organisée à partir de 2011. Il souligne l'importante mobilisation des forces vives locales, notamment associatives et l'important soutien du PNC en la personne de son animateur Monsieur Franck CAZIN. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votants d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300,00 Euros pour l'édition 2010.

2 – Concours de chant du pays cévenol :

Monsieur CAPELIER indique que l'édition 2010 du grand concours de chant du Pays Cévenol passera par Florac le 6 août 2010. Il indique que la convention partenariale a été signée avec les organisateurs, conformément aux décisions prises précédemment par le Conseil municipal.

3 – Feux d'artifice des 14 juillet et 15 août 2010 :

François CAPELIER expose la décision du bureau municipal de ne pas augmenter l'enveloppe budgétaire allouée aux feux d'artifice en 2010. Il indique que les négociations sont en cours pour le programme des feux de l'été 2010.

4 – Exposition estivale multisite consacrée à Claude VIALLAT :

François CAPELIER indique que l'exposition consacrée aux œuvres de l'artiste de renommée internationale Claude VIALLAT se déroulera du 3 juillet au 29 août dans plusieurs sites de Florac, en partenariat étroit avec le Parc national des Cévennes et les services de l'Etat.

IV – COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES :

Madame Véronique DESSAINT, Adjointe en charge des affaires culturelles, assistée de Monsieur Christian ANDRE, présentent les dossiers et orientations proposés par la Commission.

1 – Ecole Départementale de Musique : réforme des modalités des communes adhérentes

Madame DESSAINT et Monsieur Jean-Pierre DELORME, conseiller représentant la Commune au sein des instances de l'EDML, présentent la réforme des modalités de calcul de la participation financière des communes adhérentes à compter de l'exercice 2010. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des votants cette réforme et prévoit l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2010 de la Commune, soit 7.633,00 Euros.

2 – Convention avec le Parc national des Cévennes pour l'occupation de la Genette verte :

Madame DESSAINT rappelle que la nouvelle organisation du complexe culturel La Genette verte a permis de régulariser les occupations de cet équipement par les utilisateurs locaux. C'est notamment le cas du Parc national des Cévennes. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des votants les termes de la convention annuelle de mise à disposition des locaux du complexe culturel La Genette Verte et autorise Monsieur le Maire à signer cette dernière.

3 – Programmation culturelle 2010 du complexe culturel La Genette Verte :

Madame DESSAINT rappelle que conformément à la nouvelle organisation de l'équipe du complexe culturel La Genette verte, la programmation de la saison 2010 a été élaborée par Audrey DEFENIN, en liaison avec le comité de programmation et sous l'égide de la commission des affaires culturelles. La programmation étant terminée, Madame DESSAINT la présente au Conseil. Après examen du programme culturel et au terme d'un débat d'idées animé, le Conseil approuve par 15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS la programmation culturelle 2010.

V – COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES SCOLAIRES :

Monsieur Guillaume MARTIN et Véronique DESSAINT, Conseillers ayant reçu délégation dans le domaine des affaires scolaires, présentent les dossiers en cours :

1 – Carte scolaire de la rentrée 2010 : confirmation de la suppression d'une classe à la maternelle :

Guillaume MARTIN donne lecture de la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie notifiant la fermeture d'une classe de maternelle à la rentrée 2010, malgré que le nombre d'écopliers inscrits soit constant et que le Conseil Départemental de l'Education Nationale se soit prononcé contre le projet de fermeture.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votants de consulter l'avocat de la commune pour envisager un éventuel recours contre cette décision. Monsieur le Maire est mandaté pour suivre cette affaire et engager les démarches nécessaires.

2 – Charte des ATSEM :

Guillaume MARTIN indique que le partenariat avec le Centre de gestion pour l'élaboration d'une charte ATSEM a débuté et que la prochaine réunion de travail avec les personnels concernés aura lieu le lundi 7 juin.

3 – Convention pour le financement des frais de scolarité des élèves avec la Commune de Bédouès :

Guillaume MARTIN rappelle que la commune a conventionné avec Bédouès pour que cette dernière participe aux frais de scolarité de ses élèves accueillis à Florac, dès lors que le Maire aura autorisé l'inscription. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de signer une convention de réciprocité avec cette commune pour les élèves floracois qui seraient accueillis à l'école de Bédouès, après autorisation du Maire. Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention avec son homologue.

4 – Compte rendu du CLSPD du 18 mai 2010 :

Guillaume MARTIN indique que les activités du CLSPD ont redémarré en 2009 et vont se développer en 2010. Il présente à ce titre les orientations retenues lors de la séance ordinaire du 18 mai, lors de laquelle un bilan très positif a été présenté par les services de la gendarmerie, avec des taux de délinquance historiquement très bas pour le secteur. Il expose également les moyens financiers renouvelés avec la dotation du Conseil général à hauteur de 4.000,00 Euros pour 2010. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention correspondante et les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Commune.

VI – COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU TOURISME :

Madame Claudie PASCAL-MARTIN, Adjointe en charge de la commission, présente les travaux de la Commission :

1 – Règlement communal des foires et marchés :

Claudie MARTIN PASCAL rappelle les grandes lignes du règlement communal des foires et marchés et évoque les difficultés récemment rencontrées quant à son application qui a engendré des conflits d'usages : terrasses des restaurateurs sur l'Esplanade et stationnement des camions des forains. Elle explique qu'une médiation a été conduite afin d'améliorer les conditions d'exercice de chaque activité et que le déroulement de la dernière foire le 12 mai a globalement donné satisfaction.

.../...

Afin de poursuivre en ce sens et de faire cesser les polémiques improductives, notamment en ce qui concerne un projet de déplacement de la foire à l'extérieur du centre ville, Madame MARTIN PASCAL rappelle les résultats de la consultation des professionnels réalisée fin 2009 sur ce sujet et ouvre le débat. Au terme d'un débat animé au cours duquel chaque conseiller exprime sa position, le Maire demande au Conseil de se prononcer. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votants de maintenir la foire dans le centre ville en l'étendant si besoin, conformément au plan de foire aux artères contigües et à la place de la Mairie.

2 – Convention avec les organisateurs du marché paysan dominical pour la saison 2010 :

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les termes de la convention à passer avec les producteurs locaux pour l'organisation du marché paysan dominical durant la saison estivale selon les modalités définies en 2009 et autorise Monsieur le Maire à signer cette dernière.

3 – Camping municipal de La Tière :

Après en avoir délibéré et sur proposition de la Commission en charge du dossier, le Conseil approuve les tarifs 2010 qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2010.

Le Conseil valide également la candidature de Monsieur Jonathan PEUCH et de Mademoiselle Lou TAILLANDIER pour la gestion du site du 1^{er} juillet au 31 août 2010.

4 – Contrat pour la maintenance des horodateurs :

Après en avoir délibéré et considérant que le stationnement en centre ville est désormais payant toute l'année, le Conseil approuve les termes d'un contrat à passer avec la société *Parkeon services* pour la maintenance préventive et curative des 3 horodateurs installés, pour un montant unitaire annuel H.T. de 1.076,00 Euros.

Monsieur le Maire est autorisé à signer ce contrat et les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune.

VII – COMMISSION DES TRAVAUX :

Monsieur Serge VEDRINES, Adjoint en charge de cette commission, présente les dossiers en cours, préparés par la Commission :

1 – Rénovation et extension de la bibliothèque municipale – validation du DCE et lancement de la consultation :

Serge VEDRINES présente le dossier de consultation des entreprises relatif à la rénovation-extension de la bibliothèque élaboré par le maître d'œuvre de l'opération, Monsieur François COULOMB. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce dossier de consultation des entreprises à l'unanimité des votants et décide de lancer la consultation correspondante, selon la procédure adaptée du Code des marchés publics. Monsieur le Maire est également autorisé à signer les marchés avec les entreprises qui auront été reconnues mieux disantes par la commission MAPA, conformément au règlement de la consultation.

2 – Remise à niveau du complexe culturel municipal La Genette Verte – validation du DCE et lancement de la consultation :

Serge VEDRINES présente le dossier de consultation des entreprises relatif à la remise à niveau du complexe culturel La Genette verte élaboré par le maître d'œuvre de l'opération, Monsieur François COULOMB. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce dossier de consultation des entreprises à l'unanimité des votants et décide de lancer la consultation correspondante, selon la procédure adaptée du Code des marchés publics. Monsieur le Maire est également autorisé à signer les marchés avec les entreprises qui auront été reconnues mieux disantes par la commission MAPA, conformément au règlement de la consultation.

.../...

3 – Modification du tracé du sentier de randonnée de la Can de Tardonnenche en liaison avec le PNC :

Serge VEDRINES présente la demande de modification du tracé du sentier de randonnée de la Can de Tardonnenche adressée par le Parc national des Cévennes afin d'intégrer un futur itinéraire de découverte du patrimoine camisard. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette modification qui sera réalisée par l'association AIDER, prestataire d'entretien et d'aménagement des itinéraires de randonnée, en présence d'un garde du PNC.

4 – Plan de numérotation des lotissements :

Après en avoir délibéré et conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil approuve les plans de numérotation des lotissements La Boutine, Barbanson, Les Coteaux et Terres rouges. Monsieur le Maire est mandaté pour transmettre cette décision aux services de l'Etat et à l'ensemble des services concernés. Les riverains seront également informés individuellement.

5 – Réhabilitation des réseaux (rue neuve et rue des marronniers) : validation de l'APS et du plan de financement de l'opération :

Serge VEDRINES présente l'APS relatif à la réhabilitation des réseaux humides des rues neuve et des marronniers, élaboré par les services de l'Etat. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce document technique à l'unanimité des votants, ainsi que le plan de financement prévisionnel. Il est également décidé de solliciter les aides les plus avantageuses auprès des partenaires financiers conseil général et Agence de l'Eau Adour Garonne et de poursuivre la procédure avec l'élaboration de l'APD. Monsieur le Maire est autorisé à prendre tout contact utile dans le cadre de cette affaire.

6 – Modification du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) :

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de faire procéder à la modification du PLU, afin de régulariser certaines situations mais aussi de tenir compte de besoins nouveaux des populations. A ce titre, Monsieur le Maire propose de lancer plusieurs modifications portant sur les projets suivants :

- requalification d'une zone N en zone A : afin de permettre le maintien et le développement d'activités agricoles dans la zone immédiate des villages de Grahlon et de Croupillac, à la demande des exploitants.

- Régularisation de l'emplacement réservé n°17 (sur le plan) : afin de permettre la régularisation d'une erreur de tracé sur le plan du PLU et de permettre la réalisation d'un projet immobilier, par ailleurs autorisé par le règlement communal d'urbanisme,

Compte tenu des différentes procédures de modification prescrites depuis le début de l'année, Monsieur le Maire est autorisé à engager une consultation sommaire de bureaux d'études spécialisés afin d'accompagner la commune dans ces procédures. Il est également décidé l'inscription des crédits nécessaires au budget principal de la commune.

7 – Point sur les dossiers et travaux en cours :

Serge VEDRINES dresse un état d'avancement des travaux en cours :

- Travaux de restructuration de la Mairie : les travaux se poursuivent conformément au planning réajusté

- Réaménagement du carrefour de la Bécède : les travaux sont terminés et vont prochainement être réceptionnés.

- Construction du CFA-CFPPA : la période de préparation se termine et les travaux vont prochainement débuter.

- Restructuration – extension du campus Sup'Agro : la phase APD se termine et le tour de table financier est en cours de bouclage.

.../...

VIII – COMMISSION DE LA SOLIDARITE :

Madame Geneviève MERLE, Adjointe en charge des questions relatives aux affaires sociales, présente les dossiers préparés par la Commission :

1. Aire d'accueil des gens du voyage :

Madame MERLE présente le projet de charte d'accueil proposé par l'association *La vie du voyage*. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les termes de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

2. Convention de partenariat avec l'UFOVAL 74 pour l'accueil de séjours de vacances estivaux :

Madame MERLE présente le projet de convention partenariale à passer avec l'UFOVAL 74 pour la mise à disposition de locaux municipaux durant la période estivale pour y accueillir des colonies de vacances, à reconduire pour la période de 2011 à 2015 inclus. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette convention à l'unanimité des votants et autorise Monsieur le Maire à la signer avec le Président de l'UFOVAL 74. Monsieur le Maire précise que cette convention sera officiellement signée début juillet 2010, lors de l'installation des colonies 2010.

3. Partenariat avec l'association gestionnaire de la crèche *Les castors juniors* :

Madame MERLE rappelle que la crèche associative locale occupe des locaux municipaux et qu'il convient de réaliser quelques petits travaux d'amélioration et d'entretien. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des votants le programme de petits travaux à réaliser avant le début de l'été 2010 et se félicite des efforts des gestionnaires de la crèche engagés en matière d'amélioration de la qualité de l'accueil et de la labellisation du site.

4. Relevé d'orientations du CCAS en date du 29 mars 2010 :

Madame MERLE communique les orientations retenues lors de la séance ordinaire du CCAS qui s'est déroulée le 29 mars dernier.

5. Demande de soutien d'une famille menacée d'expulsion :

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votants de soutenir une famille tchéchène menacée d'expulsion sur la commune de Mende, en relais au réseau éducation sans frontières 48. Monsieur le Maire est autorisé à prendre tout contact utile dans le cadre de cette affaire.

VIII – COMMISSION DES AFFAIRES SPORTIVES :

Monsieur Giovanni PERRI, Conseiller municipal délégué, présente les dossiers préparés par la Commission :

1. Edition 2010 de l'épreuve d'endurance équestre les 160 km de Florac :

Giovanni PERRI présente le programme de l'édition 2010 des 160 km de Florac qui se déroulera du 9 au 12 septembre 2010.

2. Programme annuel de travaux d'entretien du stade municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le programme estival de travaux d'entretien du stade municipal (resurfaçage et ré engazonnement partiels) qui sera engagé à compter de la première semaine de juin.

3. Questions diverses :

Giovanni PERRI informe le Conseil sur le déroulement des manifestations suivantes :

- Trèfle lozérien – du 27 au 30 mai 2010,
- Journée de la pêche - le 6 juin 2010.

IX – COMMISSION DES FINANCES – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Monsieur le Maire présente les dossiers préparés par la Commission.

1– Rapport annuel du délégataire Veolia sur la gestion du service public de l’assainissement :

Après présentation par Monsieur le Maire et après avoir répondu aux questions des conseillers, le Conseil municipal approuve, à l’unanimité des votants, le rapport 2009 du délégataire concernant la gestion du service public de l’assainissement, conformément aux dispositions de la loi 95-127 du 8 février 1995. Monsieur le Maire est chargé de transmettre ce document aux services de la Sous-préfecture pour ampliation.

2 – Partenariat avec le Ministère de la Justice pour l’accueil de mineurs (peine de travail d’intérêt général) :

Considérant l’expérience de la commune en matière d’accueil de mineurs devant effectuer une peine de travail d’intérêt général, le Conseil approuve à l’unanimité des votants de solliciter un agrément préalable de la commune pour pouvoir poursuivre cette activité, conformément à la législation en vigueur. Monsieur le Maire est mandaté pour suivre ce dossier et diligenter cette affaire.

3 – Renouvellement de la convention avec l’association les Tortues branchées pour l’occupation du domaine communal :

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le renouvellement de la convention avec l’association *les tortues branchées* pour l’occupation du domaine communal nécessaire à son activité à Saint Julien du Gourg. Le Conseil décide de renouveler la convention selon les termes établis en 2009 pour une durée de 1 an, dans l’attente de l’aménagement définitif de la zone commerciale communautaire. Il est précisé qu’au terme de la mise en service de cette zone économique, la convention pourra être renouvelée de manière pérenne.

4 – Décision modificative n°1 au budget principal de la commune :

Après en avoir délibéré et considérant le montant 2010 de la participation communale plafonnée au titre de la réforme de la taxe professionnelle (loi de finances n°2005-1719 du 30 décembre 2005), le Conseil approuve le vote d’une décision modificative portant sur la régularisation liée à ce montant, soit 4.270,00 Euros.

5 – Actes accomplis par Monsieur le Maire au titre de la procédure adaptée des marchés publics :

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics et notamment celles concernant la procédure adaptée, le Maire rend compte au Conseil municipal des actes qu’il a accomplis depuis la dernière séance du Conseil municipal. Il présente ainsi les *MAPA* qui ont été passés :

o Fourniture de végétaux – fleurissement urbain 2010 :

- Lot attribué à la société VIREBAYRE (48) pour un montant total H.T. de 1.610,00 Euros,
- Lot attribué à la société MIRMAN (48) pour un montant total H.T. de 1.041,65 Euros,
- Lot attribué à la Coopérative sud Lozère (48) pour un montant total H.T. de 1.288,00 Euros.

- Acquisition d'un véhicule utilitaire type camion benne VL : marché attribué à la société POIDS 48 (48) pour un montant total H.T. de 28.750,00 €uros.
- Réalisation de travaux d'aménagement de l'Esplanade (plans coupés pour accessibilité des personnes à mobilité réduite) : marché attribué à la société MAURIN (48) pour un montant total H.T. de 1.446,40 €uros.
- Acquisition de petits matériels de cuisine – restaurant scolaire : marché attribué à la société GOUBERT (48) pour un montant total H.T. de 896,70 €uros.
- Réalisation de travaux d'élargissement de la route communale de Tardonnenche : marché attribué à la société TPCR (48) pour un montant total H.T. de 12.475,00 €uros.

XI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil aborde les différents points suivants en fin de séance :

- Félicitations et vœux de bonheur à la petite Flora BERNABEU, fille de Monsieur le Sous-préfet de Florac, née le 29 avril 2010 à Mende,
- Label Ecomaire,
- Mise au point informative concernant l'affaire SCI Du Pont,
- Remerciements divers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 0 heure 30 minutes le vendredi 21 mai 2010.

Fait à Florac, le 27 mai 2010.

Daniel VELAY,
Maire de FLORAC